

Membres présents :

Enseignants :

M . Moreau CE2 Directeur.

Mmes Mesmacre CP, Portel CE1, Badano CE1, Monrocq CE2, Nathalie Renaud CE2, Sallenave CM1, Belluzzo CM2 remplaçante de Mme Sarrazin, Monteil CM2.

Mrs : Pradeau CP, Gaboriaud CP, Paty CM1 . Alexandre RASED

Parents d'élèves : Mmes Lacoste, Garcia, Le Roux, Bonnefous, Bradin, Denizet . Mrs : Sanchez, Anton, Kerleau, Commeignes.

Représentants de la Municipalité : Mrs : Vermont, Gaillard.

Déléguée départemental de l'Education Nationale : Mme Sarrazin.

Membres excusés : Mme Verrac parent d'élève élue remplacée par Mme Lacoste

M.valette CE1 enseignant

M. Laurent Maire de la commune

La séance est ouverte à 18h30

Ordre du jour

Effectifs prévisionnels rentrée 2008

Enveloppes financières : classe de neige, transport année civile 2008.

Horaires de l'école, temps de restauration. Voir questions diverses (gestion des horaires (entrées, sorties), de l'interclasse (horaires, surveillance), accueil des élèves avant le début du temps scolaire

(Implantation d'un auvent à l'entrée de l'école.)

Règlement intérieur, restauration scolaire

Questions diverses

École

Cartables, Délégués de classe, Classe de CM2.

Mairie

Aménagement de la cour (aires de jeux, zone des billes, cage de foot ; plateau) Hygiène dans les toilettes. Circulation autour et dans l'école (modification sens de circulation sortie parking derrière le COSEC, aménagement d'une voie réservée aux bus. Eclairage afin de baliser l'accès au périscolaire).

Effectifs prévisionnels :

Les effectifs de l'école sont en augmentation. Actuellement nous recevons 294 élèves.

L'effectifs prévu pour la rentrée scolaire 2008 se situe autour de 309 élèves.

Cette augmentation prend en compte les opérations immobilières qui se développent dans la commune. (Lotissements, résidences). La commune devrait accueillir environ 305 habitants supplémentaires.

Il semble donc nécessaire de prévoir l'ouverture d'une 13° classe

M. Vermont précise que la municipalité connaît la situation, qu'une 13° classe est possible et que dès que l'ouverture sera confirmée, elle prendra les dispositions nécessaires. Une solution pourrait être l'installation de cette classe dans le bâtiment qui accueille le périscolaire.

Les enseignants font remarquer que la salle de périscolaire et la classe de Cp de Monsieur Gaboriaud sont prévues pour accueillir au maximum 20 élèves, situation confirmée lors de la visite de la commission de sécurité.

Actuellement les locaux deviennent de plus en plus étroits face à l'augmentation de la population scolaire. Toutes les salles sont utilisées et il manque de place pour les intervenants occasionnels : psychologue scolaire et membres du RASED, maître CLI, qui prennent en charges des enfants en petits groupes. M. Moreau rappelle qu'une demande d'occupation du logement de fonction a été faite. Pour le moment aucune suite n'a été donnée.

M. Vermont note ces remarques.

Enveloppe financière :

M. Vermont va proposer à la commission scolaire de doter l'école d'une enveloppe de 15 000€ pour

Les classes de découvertes et de 5 000€ pour les transports. Cette dernière enveloppe sera à partager avec l'école maternelle.

L'association de parents d'élève signale que la kermesse n'a rapporté que 4000€. Un loto sera organisé le 7 mars.

Horaires de l'école :

Le matin des élèves non inscrits au périscolaire et qui ne prennent pas le bus arrivent dans l'enceinte de l'école avant l'ouverture officielle des portes à 8h50. Le conseil rappelle que ces enfants sont sous la responsabilité de leurs parents et alerte à nouveau la municipalité sur les problèmes de responsabilité.

Le conseil demande qu'un courrier soit adressé à chaque parent dont les enfants arrivent avant l'heure.

Le portail d'entrée étant toujours ouvert pour permettre l'accueil du périscolaire, le conseil demande à la Mairie de trouver une solution afin de pouvoir fermer l'école.

Les enseignants rappellent que les cours se terminent à midi et à 16h30 et qu'il est donc difficile d'être au portail avant 12h05 et 16h35. M. Moreau insiste sur le fait que le grand nombre d'élèves et l'étroitesse de la sortie obligent, pour des raisons de sécurité, à échelonner la sortie des classes. Il rappelle que à partir de 12h00 et de 16h30 les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents sauf si ils prennent le bus ou sont confiés à la garderie. Les élèves ne sont pas autorisés à rester dans l'enceinte de l'école après 16h30.

Interclasse : Les élèves qui mangent à la cantine terminent souvent leur repas après 13h30.

M. Vermont informe le conseil qu'une panne des machines de la restauration a empêché le personnel de préparer les repas à temps, ce qui a occasionné du retard dans le service des repas. Ces machines sont remplacées actuellement.

Un personnel supplémentaire est recruté afin d'aider à la préparation et améliorer la surveillance des enfants entre 12h00 et 13h30.

Lors du prochain conseil d'école un bilan sera fait sur le fonctionnement de l'interclasse.

Règlements

Le règlement intérieur de l'école est reconduit.

Le règlement du restaurant scolaire a été communiqué aux familles lors de l'inscription à la cantine. Rappel: Les élèves dont le comportement envers le personnel municipal ou leurs camarades ne serait pas correct encourent des sanctions: 1 avertissement écrit, 2 convocation des parents à la Mairie, 3: exclusion temporaire.

Aménagement de la cour :

M. Moreau informe le conseil qu'il a reçu aujourd'hui un courrier des services techniques lui demandant de choisir un jeu de cour parmi 4 propositions. Un nouveau jeu sera donc installé.

Hygiène dans les toilettes :

Problème des essuies-mains . Ils torchons sont remplacés tous les jours mais sont très vite sales. M. Vermont et M. Gaillard rappellent que l'expérience des serviettes en papier avait été tentée il y a quelques années. Elle s'était soldée par un gaspillage important. M. Vermont indique qu'il faudra réfléchir à une autre solution

Circulation dans l'école :

L'éclairage par candélabres dans la cour de l'école est en panne. Il est demandé à la Mairie de procéder le plus vite possible à la sécurisation de l'accès à la cour de l'école et au Périscolaire

Les parents d'élèves demandent l'installation de 2 spots : 1 sur le bâtiment principal, l'autre sur le bâtiment du fond afin d'éclairer la cour et le passage vers le périscolaire.

Au cours de la discussion est apparue la proposition visant à réparer l'éclairage de la cour.. M.Vermont prend note de cette demande. Il précise que cette opération représente un effort financier supplémentaire avant les travaux de réaménagement de l'école et émet des réserves quant à son opportunité.

Circulation autour de l'école.

Même si les comportements se sont améliorés, la circulation autour de l'école aux heures d'entrée et de sortie est toujours difficile. La présence plus fréquente des policiers municipaux est demandée.

M.Kerleau demande si une 2° sortie sur le parking entre cosec et boulodrome pouvait être envisagée. M .Vermont prend note de cette demande.

Cartable :

Des parents ont fait remarquer la lourdeur de certains cartables. Les enseignants, conscients du problème restent vigilants.

Classe de CM2 :

Le congé maternité de Mme Sarrazin a été prolongé. Mme Belluzzo est nommée sur le poste. L'enseignement de l'anglais dans cette classe est assuré sous forme d'échange de service par M.Paty.

Délégués de classe. :

Le conseil des élèves ne s'est plus réuni .Dans sa période d'activité, il avait permis de régler quelques conflits et le comportement des élèves s'est amélioré .Les demandes formulées (goudronnage du plateau, installation de but...) n'ont pas été suivies d'effet.

Photocopieur :

M.Pradeau intervient auprès de M.Vermont au sujet du système de codes installé sur le photocopieur. Il fait remarquer que la mairie est en droit de faire installer un tel procédé, mais que le justifier par une consommation excessive est un peu exagéré.

La séance est levée à 20h00

La présidente de l'association
des parents d'élèves
F.Garcia

Le Directeur de l'école
D.Moreau